

Relevé de décisions
23 janvier 2009 - Strasbourg

COMMISSION

STRUCTURER LE TERRITOIRE : LE ROLE DES BOURGS CENTRES

WWW.SCOTERS.ORG

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA REGION DE STRASBOURG



ETAIENT PRESENTS

Monsieur Jean Marc WILLER, Maire d'Erstein

Monsieur André WETZEL, Maire de Benfeld

Monsieur Marc-Daniel ROTH, Maire de Gerstheim

Monsieur Etienne WOLF, Maire de Brumath

Monsieur Denis RIEDINGER, Maire de Hoerdt

Monsieur Justin VOGEL, Maire de Truchtersheim

Monsieur Marcel LUTTMANN, Maire de Marlenheim

Madame Géraldine MASTELLI, ADEUS

Madame Stella STAUB, Directrice du Syndicat Mixte pour le SCOTERS

Cette réunion restreinte aux maires des bourgs centres a pour objet de faire le point sur les rencontres intercommunales de l'habitat menées par le Syndicat mixte entre novembre 2008 et janvier 2009 (cf. powerpoint) et de préparer la commission bourgs centres du 18 février.

Les élus présents valident le bilan des rencontres intercommunales sur l'habitat : il correspond à ce qu'ils ont retenu des débats.

J-M. WILLER, maire d'Erstein, note que la notion de « communes bien desservies en transports en commun » est difficile à expliciter. L'amélioration du réseau de bus 67 amène à s'interroger sur ce qu'est un bon niveau de desserte pour beaucoup de communes.

A. WETZEL, maire de Benfeld, précise que les communes avoisinantes sont plus proches de la gare que certains quartiers de Benfeld. A l'inverse, les communes de Matzenheim et Kogenheim, considérées comme bien desservies, ne bénéficient pas du même cadencement que Benfeld.

S. STAUB partage l'analyse. Il est nécessaire d'expliquer ce qu'est une « commune bien desservie par les transports en commun ou ayant vocation à l'être à l'horizon du SCOTERS » : *c'est une commune desservie sur son ban communal par un transport en commun structurant, avec une bonne offre (temps, fréquence, qualité), des arrêts facilement accessibles à pied ou à vélo et qui accepte de se développer plus fortement que les autres communes (densité, nombre de logements, logements aidés, équipements...) en complément des bourgs centres.* Cette

distinction entre commune bien desservie et mal desservie par les transports en commun permet de maîtriser l'étalement urbain et de faciliter la mutualisation des équipements (masse critique). Toutes les communes n'ont donc pas vocation à être considérées comme « bien desservies par les transports en commun au sens du SCOTERS ». Il faut sans doute trouver un meilleur terme.

J. VOGEL, maire de Truchtersheim, souligne le différentiel de subventions existant entre la politique « ville moyenne » (1,7 millions d'euros en 4 ans, fonctionnement et investissement) et la politique « bourg centre ». Or le bourg centre assure l'animation d'un territoire large, au-delà même de son intercommunalité. Ces charges pour faire vivre le territoire représentent un effort fiscal très important pour le bourg centre. Elles ne sont pas toujours reconnues : ainsi le financement d'une extension de l'espace culturel de Truchtersheim a été refusée car le nombre de m² autorisé était calculé uniquement pour Truchtersheim et non pour les 30 villages qui en bénéficient. Cette question doit être débattue en commission bourg centre avec la Région et le Conseil Général. J. VOGEL souhaite que la vice-présidente de la région soit invitée à la prochaine commission bourg centre.

D. RIEDINGER, maire de Hoerdt, rejoint cette analyse : Hoerdt a construit plus de 600 logements en 10 ans avec des impacts forts sur les besoins en équipements ; écoles, bibliothèque, périscolaire, gymnase.

Pour J-M. WILLER, E. WOLF et M. LUTTMANN, l'impact le plus fort est sur la petite enfance, notamment le périscolaire, en raison d'une évolution du statut de la famille. A Erstein et Brumath, les locaux inaugurés il y a deux ans sont déjà saturés, ce qui a imposé de resserrer les critères d'accès à ces équipements. Les choses sont plus faciles pour les écoles, car de nombreuses classes avaient été fermées (marge). A Benfeld, en revanche, les classes de maternelles et de primaires sont saturées.

Les maires estiment également que la question d'un Lycée au nord du SCOTERS doit être posée.

SYNTHESE

- Poursuivre le débat sur la définition des communes « bien desservies par les transports en commun ou ayant vocation à l'être à horizon du SCOTERS » avant 2015 et après 2015 => commission « articuler urbanisation et transports en commun »
- Inviter Mariette SIEFFERT, vice-présidente de la Région Alsace et René HAAG, vice-président du Conseil général du Bas-Rhin à la prochaine commission bourgs centres pour débattre des moyens de financement des charges intercommunales supportées par les bourgs centres (investissements et fonctionnement).
- En vue de la commission du 18 février, chaque bourg centre est invité à transmettre au Syndicat mixte les éléments d'analyse de ces charges (équipements utilisés par des personnes ne résidant pas dans le bourg centre, mise à disposition de salles pour les

associations, budget de fonctionnement afférents...).